selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial **Enilconazole Smoke Formulation**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Industrie Nord 1

6105 Schachen - Switzerland

Téléphone +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie

H271: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation oculaire, Catégorie 2 Cancérogénicité, Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H351: Susceptible de provoquer le cancer. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Peut provoguer un incendie ou une explosion; combu-H271

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la H373 suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des P210 étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières P220

combustibles.

P260 Ne pas respirer les poussières.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P371 + P380 + P375 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à

distance à cause du risque d'explosion. P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Classification	Concentration (% w/w)
	NoIndex		,
	Numéro d'enregis-		
	trement		
1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole	35554-44-0 252-615-0 613-042-00-5	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 Carc. 2; H351 STOT RE 2; H373 (Foie) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 10 - < 20
		Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique):	
Chlorate de potassium	3811-04-9 223-289-7 017-004-00-3	Ox. Sol. 1; H271 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 EUH032	>= 10 - < 20
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 100 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 1,5 mg/l	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation

mécanique ou le dessèchement de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

tion appro- : Eau pulvérisée

priés

Mousse résistant à l'alcool

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'ex-

plosion de poussière.

Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone Composés chlorés Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Seul un personnel qualifié devrait pénétrer de nouveau dans

la zone.

Éloigner toute source d'ignition.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air com-

primé).

Rincer à l'eau.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentra-

tions suffisantes.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : De l'é

De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères

inertes.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équippé d'une ventilation

par aspiration antidéflagrante.

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réduire au minimum la production et l'accumulation de pous-

sières.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étin-

celles, des flammes nues et de toute autre source

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Conserver dans le conteneur d'origine.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques Liquides inflammables

Matières solides inflammables

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Substances et mélanges auto-échauffants

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent

des gaz inflammables

Bombes aérosols et briquets

Explosifs

Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

Substances et mélanges très toxiques

Substances et mélanges avec toxicité chronique

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

La valeur limite pour les pous-

3 mg/m3

sière en general

Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières alvéolaires)

Base: CH SUVA

10 mg/m3

Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières inhalables)

Base: CH SUVA

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Talc	14807-96-6	VME (poussières alvéolaires)	3 mg/m3	CH SUVA
			nistration de la sécurité et de	
	travail, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			ions du foetus.
1-[2-(allyloxy)-2- (2,4- dichlorophé- nyl)éthyl]-1H- imidazole	35554-44-0	VME (poussières inhalables)	4 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcuta- née. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE (poussières inhalables)	8 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcuta- née. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		TWA	0.3 mg/m3 (OEB 2)	Interne
	Information supplémentaire: Peau			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Chlorate de potas- sium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,76 mg/m3
Sidiff			Systemiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	3,5 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	0,3 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	0,13 mg/kg

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

teurs	peau	systémiques	p.c./jour
Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	0,06 mg/kg
teurs		systémiques	p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement Valeur	
Chlorate de potassium	Eau douce	1,15 mg/l
	Eau de mer	1,15 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	115 mg/l
	Sol	3,83 mg/kg poids
		sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques possibles pour minimiser l'exposition des composés.

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez

des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut in-

fluer sur le choix de la protection des mains.

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

corps

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 143

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : poudre

Couleur : Gris-brun

Odeur : Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Seuil olfactif

: Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

traitement, la manipulation ou autres moyens.

Inflammabilité (liquides)

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant

dans la catégorie 1.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

traitement, la manipulation ou autres moyens.

L'exposition aux métaux, combustibles ou matières organiques peut provoquer une réaction violente ou une inflamma-

tion spontanée.

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant

puissant.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Accélérateur, acides et bases forts, (sels de) métaux lourds,

agents réducteurs Matières inflammables Matières organiques

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: 7.1 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.100 - 2.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 10,73 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

DL50 (Lapin): > 0.6 ml/kg

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 227 mg/kg

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

ment UE 1272/2008, Annexe VI

DL50 (Souris): 390 - 620 mg/kg

DL50 (Chien): > 640 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,84 - 2,88 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

ment UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): 4.200 - 4.800 mg/kg

DL50 (Lapin): 4.200 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 155 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

Chlorate de potassium:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1,5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

Chlorate de potassium:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE

1272/2008, Annexe VI

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE

1272/2008, Annexe VI

Chlorate de potassium:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde Résultat : équivoque

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Humain

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Chlorate de potassium:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique Système d'essais: Lymphocytes humains

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène

Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Système d'essais: Hépatocytes de rat

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Souris Résultat: négatif

Chlorate de potassium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in

vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 482

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 40 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: 7.1 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

LOAEL : 33 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif Organes cibles : Foie

Espèce : Souris

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 23 Mois

NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg LOAEL : 105 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif Organes cibles : Foie

Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE

1272/2008, Annexe VI

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérigènes lors d'études effec-

tuées sur les animaux

Chlorate de potassium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 106 semaines
Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude sur plusieurs générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 20 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Toxicité maternelle observée., Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été

observés.

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 80 Poids corporel

ng / kg

Résultat: Réduction du poids du fœtus., Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la

mère

Remarques: Les effets ont été constatés uniquement aux

doses toxiques pour la mère.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Toxicité maternelle observée., Aucune incidence

tératogène., Perte de post-implantation.

Remarques: Les effets ont été constatés uniquement aux

doses toxiques pour la mère.

Chlorate de potassium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Organes cibles : Foie

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Espèce : Rat

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

NOAEL : 5 mg/kg
LOAEL : 20 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 - 24 mois

Organes cibles : Foie

Symptômes : Diminution de l'appétit

Espèce : Chien

NOAEL : 2,5 mg/kg

LOAEL : 20 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 12 mois

Symptômes : Salivation, Vomissements

Espèce : Souris

NOAEL : 12 mg/kg

LOAEL : 140 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 3 mois

Organes cibles : Foie

Chlorate de potassium:

Espèce : Rat

NOAEL : > 100 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 jours

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

 $0,\overline{1}$ % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Contact avec la peau : Symptômes: prurit, Éruption cutanée, Irritation de la peau

Contact avec les yeux : Symptômes: Irritation des yeux

Ingestion : Symptômes: Nausée

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,48 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 3,99 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,54 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,2

mq/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,457 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: < 0,007 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Remarques: Basé sur la classification harmonisée dans la

réglementation turque SEA n° 28848

Chlorate de potassium:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 221

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

NOEC (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 221

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: > 1 mg/l

Durée d'exposition: 36 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: > 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Biodégradabilité : Résultat: non dégradable rapidement

Biodégradation: 50 % Durée d'exposition: 166 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3,82

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole:

Répartition entre les compar- : log Koc: 3,82

timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site Emballages contaminés

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

ADN : UN 1485
ADR : UN 1485
RID : UN 1485
IMDG : UN 1485
IATA : UN 1485

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : CHLORATE DE POTASSIUM, MELANGE
ADR : CHLORATE DE POTASSIUM, MELANGE
RID : CHLORATE DE POTASSIUM, MELANGE

IMDG : POTASSIUM CHLORATE, MIXTURE

(1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophenyl)ethyl]-1H-imidazole)

IATA : Potassium chlorate, Mixture

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 5.1
ADR : 5.1
RID : 5.1
IMDG : 5.1
IATA : 5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1 Code de restriction en tun- : (E)

nels

RID

Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version 7.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 785973-00022

562

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

28.06.2016

IMDG

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 5.1 EmS Code : F-H, S-Q

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- :

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y544 Groupe d'emballage : II Étiquettes : Oxidizer

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 558

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y544 Groupe d'emballage : II Étiquettes : Oxidizer

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des

risques liés aux produits chimiques Non applicable

(ORRChim, SR 814.81)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 2.000 kg

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 2 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant

puissant.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

EUH032 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. : Cancérogénicité

Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Ox. Sol. : Matières solides comburantes

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence: ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer: IATA - Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan: TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Enilconazole Smoke Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 7.1 28.09.2024 785973-00022 Date de la première version publiée:

28.06.2016

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange:		Procédure de classification:	
Ox. Sol. 1	H271	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits	
Eye Irrit. 2	H319	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits	
Carc. 2	H351	Méthode de calcul	
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul	
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul	

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR